

La Lettre du CEFRES

Centre français de recherche en sciences sociales de Prague
USR 3138 du CNRS-MAEE
Vyšehradská 49, 128 00 Praha 2, CZ
www.cefres.cz

Numéro 28
septembre 2009

Éditorial	La mondialisation en débat
Focus	Crise politique L'Académie des sciences en danger
Recherche	Information et contre-information sur la Révolution française Savoirs scientifiques et modes de construction des minorités en Europe centrale Nouveau chercheur au CEFRES
Publications du CEFRES	
Publications des membres	
Soutenances de thèses	
Agenda	
Comptes-rendus	Atelier en sciences sociales de Prague Atelier en sciences historiques de Prague

Éditorial

La mondialisation en débat

Pour ou contre la mondialisation ? Le débat n'est pas nouveau. Apparue lors du rassemblement de Seattle¹ en décembre 1999, la question a été relancée et amplifiée par l'éclatement de la crise boursière, à l'automne 2008. En quelques mois, la succession des faillites bancaires, l'effondrement de l'activité économique, les pertes d'emploi et les fermetures d'usines ont révélé les risques d'un assujettissement à une économie globalisée. Par sa brutalité, la crise s'est prêtée à une prise de conscience planétaire de l'interdépendance inhérente au processus accéléré de mondialisation. Grâce aux moyens de communication à distance (Internet, les media), chacun a pu être tenu informé, en temps réel, des effets destructeurs de la globalisation financière sur l'économie mondiale. La gravité d'un tel moment imposait de réagir afin de prendre les mesures nécessaires au sauvetage du système financier à l'échelle mondiale. Ce qui a été fait, avec plus ou moins de succès.

Au delà des politiques engagées pour répondre à cette situation d'urgence, la chaîne d'événements advenus invite à repenser le processus de mondialisation afin de rendre intelligible des changements multiformes et qui se produisent en temps réel. Face à un tel défi, comment les sciences sociales se mobilisent-elles ?

Publications du CEFRES

Pascal MARTY, Sandrine DEVAUX (eds.): **Social movements and public action. Lessons from environmental issues**, Prague, CEFRES, 2009, 198 p.

Sandrine DEVAUX, Imogen SUDBERY (eds.): **Europeanisation. Social actors and the transfer of models in EU-27**, Prague, CEFRES, 2009, 268 p.

Ces ouvrages sont issus d'une recherche menée dans le cadre du projet EU-Consent financé par le 6^e PCRD qui s'est achevé en juin 2009.

¹ On se souvient de la mobilisation altermondialiste à l'origine de l'échec de la Conférence de l'OMC, le 3 décembre 2009, à Seattle.

Les lectures de la crise, de ses causes et de ses conséquences sont à l'évidence plurielles. De manière simplifiée, le débat continue à opposer les tenants d'une mondialisation jugée bénéfique et ses détracteurs qui y voient une amplification des méfaits du capitalisme. Pour les libéraux qui considèrent que les marchés constituent les meilleures institutions de coordination, la mondialisation des échanges n'est pas coupable, elle accroîtrait la compétition entre les agents économiques et renforcerait l'efficacité économique. De son côté, l'approche altermondialiste voit dans la mondialisation libérale un danger d'affaiblissement du pouvoir des Etats et de la capacité d'action de la société civile face à l'hégémonie des firmes globales. Entre ces deux pôles extrêmes, s'exprime un point de vue réformiste favorable à une maîtrise régulée de la globalisation par des institutions de gouvernance mondiale qu'il convient de refonder. Les discussions entre ces courants portent sur les effets de la mondialisation : la montée des inégalités économiques entre pays et au sein de chaque société, l'instabilité économique induite par la finance globale, les risques que l'économie globalisée fait peser sur l'environnement. Ces débats ouvrent plus largement sur la question de la responsabilité sociale et du développement durable. Ce nouvel horizon, le seul en mesure d'assurer l'avenir de l'humanité, invite à une réflexion exigeante et approfondie, susceptible de fonder l'action publique.

Le processus de mondialisation s'applique à l'intégration croissante des marchés de biens, de services, de main d'œuvre et de capitaux, associée à un mouvement de libéralisation des échanges commerciaux et des flux financiers, à l'échelle internationale. La globalisation financière et celle des firmes constituent les deux transformations structurelles fondamentales de la mondialisation en cours. Trop souvent limité à cette seule perspective économique, le processus comporte aussi des dimensions culturelles, politiques et environnementales de plus large portée. De fait, la mondialisation est souvent associée aux aspects négatifs des changements qui l'accompagnent, uniformisation des cultures, mouvements migratoires de masse, pauvreté et exclusion d'un nombre croissant d'êtres humains, dégradation des ressources non renouvelables et crise écologique. Autant de défis globaux à relever pour les générations actuelles qui doivent en dresser le bilan et entreprendre des réformes si elles veulent retrouver de réelles marges de manœuvre.

Face à ces enjeux, les sciences sociales ont à proposer de nouveaux concepts et de nouvelles méthodes pour mieux comprendre, maîtriser et tirer partie de la mondialité, devenue l'échelle de l'ensemble de la réalité humaine aujourd'hui. C'est dans cette perspective d'intelligibilité des enjeux de la mondialisation que le CEFRES a inscrit à l'agenda de son Atelier en sciences sociales le thème « Sciences sociales et mondialisation » pour l'année universitaire 2009-2010.

Marie-Claude Maurel

Focus

Crise politique

La situation politique en République tchèque aurait de quoi laisser Cande perplexes. Il y eut tout d'abord l'impasse dans laquelle les résultats absolument équilibrés des élections législatives de 2006 avaient poussé le pays. Après plusieurs mois de vacances, le gouvernement Topolánek de centre-droit obtenait finalement la confiance du Parlement à la faveur de la défection de deux députés

Publications des membres du CEFRES

Marie-Claude Maurel

« Penser l'historicité des territoires » in Berger A., Chevalier P., Cortes G., Dedeire M., *Héritages et trajectoires rurales en Europe*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 21-40

Jana Vobecká

"Czech Rural Development Policies for Human Resources after 2004: A Story of Muddled Definitions Preventing Strategic Visions?", *Central European Journal of Public Policy* 3-1, 2009, p. 44-64.

Soutenances de thèses

Maxime Forest

« Une analyse genrée du changement politique sur le terrain parlementaire. La Chambre des députés de la République tchèque (1996-2008) » Thèse de doctorat de science politique, IEP de Paris, sous la dir. de Georges Mink (directeur de recherche CNRS ISP)

Nicolas Maslowski

« Manifester en République tchèque Étude de la protestation par la rue (1989-2009) » Thèse de doctorat de science politique, Université Paris-X Nanterre, sous la direction de Georges Mink (directeur de recherche CNRS ISP)

Marie Plessz

« Stratification sociale et générations en Europe centrale post-communiste » Thèse de doctorat de science politique, IEP de Paris, sous la dir. d'Alain Chenu (professeur des universités à Sciences Po)

Markéta Sedláčková

« La confiance, le capital et la démocratie. Le cas de la République tchèque » Thèse de doctorat en sociologie réalisée en co-tutelle sous la direction de Georges Mink (directeur de recherche CNRS ISP) et Jiří

sociaux-démocrates (MM. Melčák et Pohanka). Rappelons le rôle joué à cette occasion par le président V. Klaus tout au profit de son parti l'ODS. Ensuite, en pleine présidence de l'Union européenne, en mars 2009, le cabinet Topolánek tombait sous le coup d'une motion de censure déposée par l'opposition menée par les sociaux-démocrates. Sur ce point, deux thèses s'affrontent que l'on peut ainsi schématiser : l'une dénonce l'irresponsabilité et l'avidité de pouvoir de l'opposition social-démocrate. L'autre souligne que dans un régime parlementaire, il revient au gouvernement d'entretenir la confiance dont il dispose auprès de sa majorité. Or la rapidité du processus (le vote de la motion de censure intervint quelques heures seulement après son dépôt) montre bien que le Premier ministre n'a pas usé des opportunités que lui ménage la Constitution et le règlement de la Chambre des députés pour « convaincre » ses troupes de le soutenir, préférant au contraire tirer profit de la situation présente et miser sur des élections anticipées tandis que son parti se trouvait en tête des sondages. Passons sur les scandales de l'été.

Pour clore cette courte et schématique introduction, soulignons enfin une nouvelle fois le problème récurrent du parlementarisme tchèque qui se trouve dans l'impossibilité théorique et pratique d'imposer la discipline aux députés élus au scrutin de liste mais aux pratiques bien éloignées de cette logique.

Pour préciser la situation actuelle, soulignons que les principaux partis se sont accordés après la chute du gouvernement Topolánek pour donner leur confiance à un cabinet dit « technicien » et dirigé par l'ancien directeur de l'Institut national de statistique, homme « sans passé » politique, Jan Fischer. S'il est considéré comme apolitique, le gouvernement Fischer n'en est pas moins le fruit d'un jeu politique complexe et ne fonctionne que sous le contrôle d'une chambre basse qui peut le renverser à sa convenance, ou plutôt au gré d'une majorité de circonstance tout aussi légitime que celle qui lui a accordé sa confiance. Pour ajouter un peu à la confusion générale, un des partis les plus anciens de l'histoire politique tchèque, le Parti populaire (démocrates chrétiens : KDU-ČSL) s'est divisé à l'occasion de son dernier congrès, abandonné en particulier par l'ancien ministre des Finances du gouvernement Topolánek, M. Kalousek. Celui-ci a réussi le tour de force de créer un nouveau parti (TOP 09 : acronyme de Tradition, responsabilité, prospérité), de trouver les financements nécessaires pour mener campagne, d'occuper la une des médias durant la fin de l'été et de placer son nouveau parti sous l'égide d'une figure réputée incorruptible du fait de sa fortune personnelle : Karel Schwarzenberg, sénateur et ex-ministre des Affaires étrangères du cabinet Topolánek, ancien Chancelier du président V. Havel, élu tout d'abord sous l'étiquette de l'Union de la liberté aujourd'hui disparue puis égérie du parti des Verts. Le tour de force a en l'occurrence consisté à trouver le financement nécessaire pour mener campagne, à occuper à la fin de l'été les unes des médias et de tirer partie de l'image encore positive de ses deux chefs de file.

Incapables de trouver une voie de sortie à la crise politique, les députés se sont décidés à renouveler la solution utilisée en 1998 (lorsqu'à l'issue d'une crise au sein de l'ODS, V. Klaus avait été évincé de la tête du gouvernement) : adopter une loi constitutionnelle par laquelle le Parlement raccourcit le mandat des députés de manière à pouvoir organiser des élections législatives anticipées. En 1998 cette façon de contourner la Constitution avait certes été critiquée par les juristes, mais elle avait finalement été adoptée bien que présentée comme une

Buriánek (Faculté des lettres, Université Charles)

Agenda

Du 30 septembre au 2 octobre 2009, au CEFRES – Colloque organisé en partenariat avec l'Université Nancy 2

« Penser les ruptures spatiales et temporelles dans l'espace de l'Europe médiane au XX^e siècle »

Du 7 au 9 octobre 2009, au CEFRES

« Securing the conservation of biodiversity across administrative levels and spatial, temporal, and ecological scales »

Dans le cadre du programme de recherche européen SCALES (Securing the Conservation of biodiversity across Administrative Levels and spatial, temporal, and Ecological Scales ; Coordination Klaus Henle, Helmholtz Centre for Environmental Research – UFZ - Leipzig), financé par le 7^{ème} PCRD, le CEFRES accueille un atelier dédié aux actions 1 « Understanding anthropogenic and natural processes across scales » et actions 4 « Multilevel governance and policy instruments » du programme. Cette rencontre réunira une vingtaine de scientifiques issus d'équipes de recherche d'Allemagne, de Belgique, de Finlande, de France, de Grèce, de Pologne, du Portugal, du Royaume-Uni, de Slovénie et de Suède.

Jeudi 8 octobre, 2009, 11h, au CEFRES

Atelier franco-tchèque en sciences historiques

Présentation de l'atelier par **Marie-Claude Maurel**, directrice du CEFRES et **Martin Nejedlý**, maître de conférences de la Faculté des lettres de l'Université Charles

Lundi 12 octobre, 14h, au CEFRES

Hamit Bozarslan (EHES):

« Transfrontières et transhumances militaires : réflexions sur la violence au Moyen-Orient »

exception qui devait dans l'urgence répondre à un problème d'une acuité totale. Promesse avait été faite de modifier la Constitution pour qu'une telle situation ne se reproduise plus. La promesse en était restée au niveau d'un projet déposé en 2001 et en discussion depuis.

Cette nouvelle loi constitutionnelle a donc raccourci le mandat des députés. Conformément à la Constitution, le Président de la République a rendu un décret fixant la date des élections aux 9 et 10 octobre, date obtenue après d'âpres discussions entre l'ODS et le ČSSD. Ce compromis avait déjà permis de constater à quel point les contingences politiques (principalement les animosités personnelles et surtout l'évolution des sondages) pouvaient peser sur les décideurs.

Fin août, un des députés sociaux-démocrates qui avait fait défection en 2006 et avait soutenu depuis l'ODS, M. Melčák, a saisi la Cour constitutionnelle pour que celle-ci vérifie la constitutionnalité du décret du président et celle de la loi constitutionnelle. La Cour, à la majorité de ses membres (13 pour, deux contre), a finalement posé son veto pour inconstitutionnalité de la loi constitutionnelle.

Ici, soulignons deux points sinon litigieux, au moins intéressants : tout d'abord cette décision implique que la Cour constitutionnelle est compétente pour vérifier la constitutionnalité d'une loi constitutionnelle. Autrement dit, la Cour peut opposer son veto à une décision du Constituant (rappelons qu'en République tchèque, le pouvoir constituant est toujours délégué). La loi constitutionnelle a été déclarée inconstitutionnelle parce qu'elle ne respecte pas la Constitution notamment son article 9 qui stipule non seulement que les lois constitutionnelles ne peuvent « que » compléter ou modifier la Constitution (ce que ne fit pas la mesure adoptée par les parlementaires) mais surtout qu'il est interdit de « modifier les attributs essentiels de l'Etat de droit démocratique ». De par cette décision, il apparaît que certains principes contenus dans la Constitution ne peuvent être modifiés ou abrogés, la Cour serait donc le garant d'une certaine forme de supra-constitutionnalité (les juges se sont notamment appuyés sur les exemples du droit étranger, en particulier allemand).

On peut s'interroger sur cette logique qui dénonce pour inconstitutionnelle (portant atteinte à la démocratie) la tenue d'élections anticipées. L'argument réel est sans doute plus complexe et à chercher dans la nécessité de forcer le constituant à opter pour une réforme réelle de la Constitution, c'est-à-dire une réforme qui corrige un défaut ou une lacune de la norme suprême, par conséquent qui la complète ou la modifie (en l'occurrence il ne s'agissait que de raccourcir le mandat des députés pour cette législature concrète). Par ailleurs il convient également de prendre en considération la situation de la Cour constitutionnelle dans l'architecture institutionnelle et son besoin d'asseoir sa position et sa légitimité vis-à-vis des autres pouvoirs (notamment législatif et en particulier de la Chambre des députés). De ce point de vue, il s'agit d'affirmer sa compétence et de soumettre le législateur (fut-il constituant) à la Constitution. Notons enfin qu'aussi spectaculaire cette décision soit-elle, elle avait été précédée par une discussion au sein de la communauté des juristes et le juge rapporteur (P. Höllander, philosophe du droit, professeur à l'Université Masaryk, et fort influant au sein du Tribunal) était partisan d'une telle solution depuis de nombreuses années.

Ce message a été parfaitement compris par les politiques qui se sont presque tous mis d'accord sur une solution rapide et définitive : la réforme souhaitée aurait finalement lieu. On reprit donc le texte de la

Jeudi 22 octobre 2009, 9h, au CEFRES

Pierre Monnet (EHESS) : « Les élites dans les villes allemandes à la fin du Moyen-Âge »

Jean-Claude Schmidt (EHESS) : « Entre modulation et mesure, pour une histoire anthropologique des rites sociaux »

Les 5 et 6 novembre 2009, à la Villa Lanna, Prague 6

« **Mémoire des lieux, des figures et des événements. L'histoire comme identité et manipulation** »

Colloque organisé par l'Institut d'histoire de l'Académie des sciences de la République tchèque et le CEFRES

Jeudi 3 décembre 2009, au CEFRES

« **Les sociologues tchèques émigrés en France.** » Hommage à Karel Bartošek, Tomáš Lowit, Zdeněk Strmiska

Avec Marie-Claude Maurel, Georges Mink et Jean-Charles Szurek

Ateliers en sciences sociales 2008 - 2009
« **penser les libertés, revisiter le libéralisme** »

- Le 6 avril 2009,

Boris Gobille (ENS LSH) : « **Les contestations altermondialistes de la mondialisation néolibérale** »

L'ouverture, depuis les années 1990, d'un cycle transnational de contestation visant la mondialisation néolibérale, est un phénomène politique majeur autant qu'un objet d'analyse complexe. Il a été le sujet d'une abondante littérature de la part de journalistes ou d'acteurs de la contestation. Il a aussi généré de nombreuses recherches en sociologie de l'action collective. Après avoir brièvement rappelé que le néolibéralisme lui-

réforme proposée par le Sénat. Les tergiversations techniques sont à la mesure de leurs importantes conséquences politiques. Raccourcir le mandat des députés ou le laisser courir jusqu'à l'élection de la nouvelle chambre ? L'enjeu est ici de savoir si le Sénat deviendrait ainsi le Législateur, étant entendu que le Sénat est largement dominé par l'ODS). Une commission de spécialistes nommés par tous les partis présents à la Chambre des députés fut chargée de proposer une version juridiquement fiable et viable de la réforme constitutionnelle. Ces démarches sont toutefois dominées par un nouveau problème : celui de la date des élections. Tandis que le ČSSD faisait pression pour que les élections aient lieu le plus rapidement possible, l'ODS paraissait moins pressée (la raison de cette différence de point de vue est à chercher dans les résultats des sondages d'opinion publique : les sociaux-démocrates avaient peur de perdre leur avantage, la direction de l'ODS espérant rattraper son léger retard). Laissons de côté les questions matérielles : tous les partis ont engagé des sommes relativement importantes et repousser les élections implique de devoir faire une campagne d'autant plus longue et donc plus coûteuse.

Finalement les élections auront lieu à la date prévue à l'origine, c'est-à-dire au printemps 2010, la social-démocratie brandissant le spectre d'un nouveau veto de la Cour constitutionnelle et arguant de la nécessité d'obtenir des garanties pour que le résultat des élections soit inattaquable. Le problème soulevé tenait notamment au fait que la modification de la Constitution aurait vraisemblablement été validée par la Cour, mais pour les législatures futures et non pour celle qui doit finir son mandat en 2010 (la Cour a évoqué cette question de la non-rétroactivité d'une telle modification).

Au-delà des accusations visant les hommes politiques (en particulier la social-démocratie et son chef J. Paroubek), des attaques incessantes entre les élites et entre les institutions et de l'incrédulité de la plupart des observateurs, force est de constater que finalement les députés ont réussi à trouver un compromis (certes le processus a été long, semé d'embûches, et sans doute imparfait) sur le budget 2010 ainsi que sur le *statu quo* en ce qui concerne le gouvernement « technicien ». Celui-ci reste en fonction, sous le contrôle de la Chambre des députés, mais avec un appui de plus en plus marqué de l'opinion publique. On retrouve donc un paradoxe apparent de la vie politique tchèque : les gouvernements au mandat le moins politique sont souvent ceux qui, assez logiquement finalement, sont le plus soutenus par la population. Il reste néanmoins clair que les mois à venir verront sans doute les groupes en présence s'attaquer de plus en plus violemment au gré d'une campagne électorale prolongée. M. Topolánek, excédé par la situation, a d'ailleurs fini par démissionner de son mandat de député (quelques jours plus tard son très critiqué conseiller M. Dalík s'est retiré de la vie politique), affirmant qu'il pouvait faire plus pour les Tchèques en dehors du Parlement. Curieuse conception de la démocratie, mais propos caractéristiques de la situation délétère actuelle, qui va sans doute renforcer les tendances populistes déjà bien présentes, chacun faisant campagne sur le thème « des pourris d'en face »...

Michel Perottino

même est pluriel et ne peut être appréhendé seulement sous l'angle idéologique ni au seul niveau transnational, l'auteur interroge le type d'internationalisme qui est à l'œuvre dans ces contestations altermondialistes. Défini comme champ multi-organisationnel, horizontal, décentralisé, et idéologiquement pluriel, l'activisme altermondialiste est soumis à une analyse du point de vue des questions de méthode : s'il se déploie régulièrement à l'échelle internationale ou régionale, au travers des forums sociaux mondiaux ou européens et des contre-sommets, on ne peut en inférer mécaniquement que ses militants forment une « société civile internationale » ; de même, s'il apparaît nouveau à bien des égards, il s'enracine en réalité dans une histoire plus longue faite de recompositions des champs militants. Ainsi, la multitude des enjeux et des échelles de la contestation altermondialiste, la diversité de ses filiations et de ses organisations, de même que son caractère décentralisé, expliquent que l'émergence de ce mouvement multinational ait connu des temporalités et des logiques différentes selon les contextes nationaux dans lesquels il s'enracine. L'auteur plaide pour une analyse attentive aux contextes nationaux ou régionaux de sa formation comme aux propriétés sociologiques des militants qui l'animent et qui ne se contentent pas de l'appréhender en toute généralité.

- Le 4 mai 2009,

Michel Senellart (ENS LSH) : « **La question du libéralisme chez Michel Foucault** »

« Dans ses cours de 1978 et 1979 au Collège de France sur la « gouvernementalité » (Sécurité, territoire, population et Naissance de la biopolitique), Foucault a entrepris de retracer la généalogie de l'État moderne à partir de l'émergence, au

L'Académie des sciences en danger

Tandis qu'en France les manifestations de chercheurs de l'hiver dernier sont encore dans les mémoires, leurs collègues tchèques, pourtant réputés peu enclins à descendre dans la rue, ont franchi le pas cet été pour défendre le principal organisme public de recherche : l'Académie des sciences de la République tchèque.

C'est l'annonce par le Gouvernement intérimaire, le 29 juin 2009, de l'adoption des modifications radicales du budget de la recherche proposées par le Conseil pour la recherche, le développement et l'innovation qui a mis le feu aux poudres. Ce Conseil pour la recherche est un organe de conseil du Gouvernement qui nomme ses 15 membres, dont 5 représentent l'industrie et le commerce, 4 l'enseignement supérieur, 2 le Gouvernement, 2 l'Académie des sciences, 1 la sphère médicale et enfin, 1 est membre de la Grant Agency nationale.

Selon ces propositions, l'Académie des sciences de la République tchèque, doit voir son budget réduit de 14 % en 2010, premier pas d'une réduction de 45 % à mener d'ici 2012. Cette réduction représente *de facto* une menace de liquidation pour certains des 54 instituts de recherche et des quelque 7500 salariés dont 4350 chercheurs de l'Académie.

Dès le 30 juin, le plus haut organe de l'Académie fixait dans sa déclaration les termes du conflit.

Le Conseil pour la recherche appuie sa proposition sur les résultats d'évaluations purement bibliométriques appliquées depuis peu, de façon systématique et uniforme, à toutes les disciplines. Sont de même comparés les résultats bibliométriques des universités et des instituts de l'Académie des sciences au vu de leurs budgets recherche respectifs. La volonté de mieux soutenir la recherche appliquée et d'accroître la coopération entre le secteur public et le secteur privé est aussi invoquée.

L'Académie conteste tout d'abord l'application de méthodes d'évaluations qui font régulièrement et partout l'objet de critiques et ne sont en général pas appliquées directement pour le financement de la recherche.

Elle conteste l'activité, le mode de décision et la composition du Conseil de la recherche où prédomineraient les représentants de la sphère privée.

L'Académie dénonce ensuite la façon dont sont mis dos à dos l'Enseignement supérieur et l'Académie des sciences et soutient les universités dans leur propre action auprès du gouvernement ne voulant pas entrer dans un conflit stérile. Elle souligne malgré tout l'artifice du comptage bibliométrique rapporté au budget recherche, car la recherche s'appuie à l'université sur des infrastructures entretenues par des dotations ressortissant au budget de l'enseignement.

Chercheurs et universitaires se joignent pour dénoncer le report des financements ôtés à la recherche publique vers le secteur privé au nom du soutien à la recherche appliquée.

Au cours de l'été, est née une initiative des chercheurs de l'Académie (www.vedazije.cz) dont on notera l'inventivité quant à ses modes d'action (happening « L'exécution de la science tchèque » le 21 juillet, manifestation « Stop aux détournements des fonds pour la recherche » le 25 août, défilé de soutien aux représentants de l'Académie lors d'une rencontre avec le Gouvernement « Vous faites de nous des ânes » le 31 août). Elle aura permis d'attirer l'attention du public sur l'affaire et

XVI^e siècle, d'un nouvel art de gouverner. Par quelles voies était-on passé, du XVI^e au XVIII^e siècle (et jusqu'à nos jours), de la raison d'État comme art de maximiser la puissance, à la rationalité libérale comme technologie du moindre gouvernement ? Était-ce par une rupture soudaine et radicale, comme celle que l'on observe sur le plan théorique chez Adam Smith, entre la doctrine mercantiliste et les concepts de « marché », de « liberté naturelle », de « main invisible », ou chez Kant, entre la théorie de l'État de police - ou État de bien-être (Wohlfahrtsstaat) - et l'idée d'État de droit ? Ou bien était-ce par une série de déplacements à l'intérieur d'une rationalité commune, issue des processus multiples ayant provoqué, accompagné, voire renforcé la formation de l'État ? On peut résumer ainsi la thèse de Foucault : la raison d'État et la raison libérale obéissent bien à des logiques opposées, mais elles procèdent l'une et l'autre d'une matrice commune (où il ne faut pas voir une « pensée », ou une « théorie », mais le jeu d'un ensemble de facteurs historiques) consistant dans le développement, à partir de l'âge classique, d'une nouvelle surface d'exercice du pouvoir : non plus la communauté des sujets ni le territoire, mais les hommes comme éléments d'une population. C'est la population qui devient, à cette époque, l'objet d'une économie du pouvoir que Foucault, qui la distingue de la loi et de la force, nomme le « gouvernement ». La question du « gouvernement », dont la raison d'État représente la première figure, tire donc sa signification de la bio-politique moderne, cette « mutation capitale, l'une des plus importantes sans doute, dans l'histoire des sociétés humaines ».

On examinera en particulier l'analyse que propose Foucault, à partir de cette hypothèse générale, du néolibéralisme allemand de l'après-guerre, dans lequel il voit le modèle des politiques libérales européennes. La liberté

amené les membres du Conseil pour la recherche et les politiques (en campagne électorale) à prendre position publiquement tandis qu'une vaste campagne de pétition permettait à la communauté internationale de manifester son appui : <http://ohrozeni.avcr.cz/en/> ou encore :

<http://www.odpovednareforma.cz/>

Durant l'été, l'Académie a obtenu une première promesse de soutien de son budget pour 2010 mais surtout de pouvoir négocier directement avec le Gouvernement : les tables rondes (31 août) et rencontres (11 septembre) se succèdent désormais, lui permettant de défendre ses positions.

Les enjeux sont finalement bien les mêmes qu'en France : le financement et l'évaluation de la recherche fondamentale. L'instabilité politique d'un gouvernement qui n'est qu'intérimaire et le contexte financier critique de l'État ne permettent cependant aucun optimisme.

Recherche

La circulation de l'information sur les révolutions française et brabançonne en milieu tchèque et morave : information et contre-information

Projet de recherche coordonné, en collaboration avec Claire Madl (CEFRES), par Daniela Tinková (Faculté des lettres, Université Charles, Prague) et financé par la Grant Agency de l'Académie des sciences de la République tchèque (GA AV n° IAA801010903) pour la période 2009-2011.

Bien que d'éminents historiens se soient penchés depuis 1945 sur la question des « échos » de la Révolution française dans les pays tchèques et morave, leur objet est souvent empreint d'une analyse téléologique concevant la « lutte pour l'émancipation » des groupes sociaux faibles, l'émergence de la démocratie et celle de nations modernes à la fois comme grille de lecture et comme objectif positif à atteindre.

Au lieu de considérer « la Révolution française » comme une entité fixe qui aurait influencé les Pays tchèques, le projet analyse les modes de réceptions de la Révolution, la façon dont elle était comprise, interprétée et expliquées par les acteurs. Par réception est entendu un processus créatif d'appropriation qui attribue à son objet une nouvelle signification. Le projet repose donc sur une analyse de la façon dont les textes concernant la Révolution étaient produits afin de contribuer à l'étude de la « propagande » comme manifestation des relations existant entre le pouvoir et l'information, question de la plus haute importance à l'heure de l'émergence d'une opinion publique et de la conviction qu'il est possible de l'influencer.

Les objectifs principaux du projet peuvent être ainsi récapitulés :

- Affiner les définitions des concepts de propagande et de réception.
- Dégager les thèmes principaux qui figurent dans les sources concernant la Révolution. Dans quels contextes sont ils conçus ? Comment étaient compris les concepts de « liberté », « égalité » ou « Constitution » ? Les thèmes retenus et leurs conceptions varient-ils selon les groupes sociaux ?
- Quelles dynamiques les thèmes et les opinions observent-ils dans le temps, depuis les premiers soulèvements (susceptibles, semble-t-il,

économique, au nom de laquelle se trouve récusée toute forme de dirigisme étatique, conduit à faire de la société l'objet d'une intervention gouvernementale permanente. C'est ce paradoxe qui constitue, pour Foucault (rompant alors avec un certain radicalisme militant), « l'espace de jeu » des nouvelles luttes politiques. »

Ateliers en sciences historiques

- Jeudi 16 avril 2009

Sophie Cassagnes-Brouquet (Université de Toulouse II-Le Mirail) : **Écriture de l'Histoire, écriture d'histoires**

« Une longue fréquentation des archives, une réflexion constante et distanciée sur les sociétés et mentalités médiévales sont bien entendu le travail de l'historien. Chercher, découvrir des sources inédites ne sont pourtant que la première étape du métier de chercheur qui doit se concrétiser dans l'écriture de l'Histoire. La distanciation, la sélection sont alors essentielles. Les médiévistes français autour de Jacques Le Goff se sont beaucoup interrogés dans les années 1970-1980 sur le métier d'historien et l'écriture de l'Histoire. Depuis l'écllosion de la Nouvelle Histoire, la volonté de faire une histoire totale des sociétés médiévales a encouragé la multiplicité des approches des sociétés médiévales. Cependant, la mise en ordre du passé ne doit pas être naïve, il s'agit bien d'une re-création. D'une démarche créatrice à une autre, l'abîme est pourtant grand qui sépare la démarche de l'historien de celle du romancier. Concilier les deux est-il possible ? C'est ce que nous tenterons de démontrer au travers d'une expérience personnelle. Écrire des histoires, créer des personnages, une intrigue, quelle est donc cette fantaisie que bien des historiens n'osent s'autoriser ? Et si le maître mot n'était pas

d'attirer la sympathie de ceux qui luttèrent contre l'absolutisme) jusqu'à la chute de la dictature jacobine et l'arrivée de Napoléon Bonaparte ?

- Dégager les différentes stratégies discursives utilisées par les textes allemands et par les textes tchèques.
- Afin de dresser un tableau des réseaux de l'information dans les années 1790 en Bohême et en Moravie, une partie des recherches seront consacrées au marché du livre, à la réception de la presse et au rôle des contacts interpersonnels, ainsi qu'à l'influence de la censure sur ces structures.
- Le projet souhaite réexaminer la thèse d'une plus grande ouverture de la Moravie à l'information issue des différents pays d'Europe en menant une comparaison de l'accès à l'information en Bohême et en Moravie.

Savoirs scientifiques et modes de construction des minorités nationales en Europe centrale

Responsable scientifique : Christian Jacques, docteur en études germaniques, maître de conférences à l'Université de Strasbourg, chercheur associé au CEFRES.

Collaborateurs du projet : Pauli Bauer, Doctorant en géographie à l'EHSS, attaché au CEFRES ; Mathieu Plésiat, docteur en sociologie, post-doctorant au CEFRES.

Mise en œuvre du projet prévue pour l'année 2009-2010.

Ce projet bénéficie d'un financement du MAE et du recrutement par le CNRS de Mathieu Plésiat en qualité de Post-doctorant détaché au CEFRES pour l'année 2009-2010.

Le rôle des sciences sociales dans les questions relatives aux minorités nationales en Europe centrale a fait l'objet d'un nombre important de recherches pour l'ensemble de la période allant des révolutions de 1848 jusqu'à la chute des régimes communistes. Toutefois, rares sont les travaux qui ont poursuivi cette démarche cognitive au-delà de 1990. Aucune étude systématique n'a encore porté sur l'impact des discours scientifiques comme facteur à la fois de définition des groupes et d'identification des individus au(x) groupe(s). Devant ce constat, le projet se focalise sur l'interdépendance entre savoirs scientifiques et sociétés autour des modes de construction des minorités « ethnoculturelles » et/ou « nationales » en Europe centrale depuis 1990. Dans quelle mesure, les savoirs scientifiques ont-ils réellement déterminé ou modifié les représentations collectives et/ou individuelles ? Dans une relation de réciprocité, les interrogations soulevées ont trait également à l'impact des stratégies discursives issues de ces groupes sur la production des savoirs les concernant. Comment les minorités se sont-elles réappropriées les discours scientifiques sur leur histoire et sur leur culture afin de légitimer leur existence ?

Le déroulement du projet consiste :

- dans un premier temps, à réaliser des enquêtes exploratoires pour chacun des quatre faits minoritaires étudiés tels que la situation des Ruthènes, des Roms et des Hongrois en Slovaquie ainsi que des Allemands ou Souabes de Hongrie (dans la Baranya);
- dans un second temps, à organiser la tenue de journées d'études qui auront lieu au premier trimestre 2010 au CEFRES « Savoirs scientifiques et modes de construction des minorités nationales en

l'histoire avec ou sans majuscule, mais l'écriture ? »

Nouveau chercheur au CEFRES

Le CNRS a attribué au CEFRES un contrat de **post-doctorat** pour une durée de 12 mois. Le chercheur recruté, **Mathieu Plesiat**, docteur en sociologie de l'Université de Besançon, participera à deux projets de l'unité : « Action locale et développement territorial en Europe centrale » (ALDETEC) et « Savoirs scientifiques et modes de construction des minorités nationales en Europe centrale ».

Europe centrale ». Cet événement permettra la mise en perspective des méthodes d'analyse ainsi que la présentation des premiers résultats obtenus. Il réunira durant deux jours une quinzaine d'intervenants de France, Slovaquie, Hongrie, Allemagne et Autriche.

Vous pouvez également consulter la liste des publications du CEFRES sur le site du CEFRES [www.cefres.cz/publications.php]

© LA LETTRE DU CEFRES

Les opinions émises dans les comptes rendus des conférences et des débats n'engagent que leurs auteurs.

Directeur de la publication : Marie-Claude Maurel

Rédaction en chef : Claire Madl et Michel Perottino

cefres@cefres.cz